

Les six voyages de De Gaulle en Charente-Maritime

EXPOSITION Les Archives départementales proposent une rétrospective sur les passages de De Gaulle dans le département. À découvrir à La Rochelle

« J'ai conscience de l'importance qu'ont, dans la mémoire collective de la Charente-Maritime, les visites du général De Gaulle », assure Dominique Bussereau. Ce ne sont que six visites mais les nombreuses traces écrites et iconographiques que l'exposition des Archives départementales propose de (re)découvrir traduisent en effet le fantastique retentissement qu'ont eu les voyages de Charles de Gaulle en Charente-Maritime.

Visite de l'histoire de France

Au fil de l'exposition, c'est un pan de l'histoire de France et de la carrière politique de De Gaulle que l'on revisite. Le premier voyage - à Saintes, le 18 septembre 1944 - c'est en chef du gouvernement provisoire qu'il le fait. Le 22 avril 1945, à Saintes puis à Royan,

c'est la libération de cette dernière qu'il célèbre. Le 23 juillet de la même année, c'est à La Rochelle qu'il est accueilli dans une des dernières villes libérées de France. Pour ses quatrième et cinquième visites, les 23 juillet 1948 et 18 février 1950, c'est l'homme politique retiré du pouvoir qui cultive sa popularité (à La Rochelle, Saint-Jean-d'Angély et Surgères en 1948 et à Fouras en 1950). Enfin, le sixième voyage est celui du président de la V^e République qui, les 13 et 14 juin 1963, s'arrête dans 35 communes du département et y prononce pas moins de six discours (à Jonzac, Royan, Rochefort, La Rochelle, Saintes et Saint-Jean-d'Angély).

Eugénie Renaud se souvient parfaitement du 23 juillet 1948. Ce jour-là, à 13 ans, elle a remis « au général » un

bouquet de fleurs lors d'une halte du cortège à Marans. « Ça a marqué ma vie. Je me souviens que j'étais angoissée car cela se passait devant un café tenu par un coco et il s'était dit qu'il y aurait du grabuge... » Depuis, Eugénie Renaud a déroulé une vie de... gaulliste.

Luc Bourianne

Exposition à voir aux Archives départementales de La Rochelle jusqu'au 6 octobre. Entrée libre le lundi entre 10 heures et 17 h 30 et du mardi au vendredi de 9 heures à 17 h 30.



Lors de sa visite présidentielle de deux jours en Charente-Maritime, le général De Gaulle s'arrête le 14 juin à Saint-Jean-d'Angély. PHOTO ARCHIVES « SUD-OUEST »